

Province de Québec

A une séance extraordinaire du conseil municipal de Laurierville, dûment convoquée par le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, par l'entremise d'un avis de convocation, dont copie a été remis à chaque membre du conseil municipal.

Cette assemblée est tenue le mercredi 16 décembre 2020 à 19h30, pour prendre en considération les sujets suivants :

- **Prendre en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour l'année financière 2021.**
- **Adopter, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2021, ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2021, 2022 et 2023.**

Sont présents : M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard, formant quorum sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent, ainsi que l'agent administratif et préposé au service de loisirs, M. Jean-François Labrie-Simoneau.

La présente séance est tenue à huis-clos conformément aux directives de la Santé publique. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site internet de la municipalité au www.laurierville.net, à l'onglet Affaires municipales-conseil municipal.

Est absente : Mme Suzy Bellerose, conseillère.

Arrivé de M. Luc Côté, conseiller, à 19h40.

Budget 2021

Revenus :

Taxes	1 197 198 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 800 \$
Transferts	976 988 \$
Services rendus	84 000 \$
Imposition de droits	35 300 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	17 000 \$
Autres revenus	27 143 \$
Appropriation surplus accumulé	99 200 \$

Total des revenus : 2 445 629 \$

Dépenses :

Administration générale	355 659 \$
Sécurité publique	275 545 \$
Transport	372 002 \$
Hygiène du milieu	220 159 \$
Santé et bien-être	62 180 \$
Aménagement, urbanisme et développement	143 115 \$
Loisirs et culture	196 209 \$
Frais de financement	17 960 \$
Remboursement de la dette à long terme	105 800 \$
Transferts aux activités d'investissement	697 000 \$

Total des dépenses : 2 445 629 \$

Résolution 2020-324**Adoption des prévisions budgétaires 2021.**

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que les prévisions budgétaires pour l'année 2021 démontrant des revenus au montant de 2 445 629 \$, et des dépenses au même montant, pour un budget équilibré, soient et sont adoptées.

Adoptée

Résolution : 2020-325**Programme triennal en immobilisations 2021-2022-2023.**

Attendu que le conseil municipal doit prévoir les dépenses en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents, en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, mais que la réalisation des immobilisations prévues, peut être reportée ou annulée, dépendant des ressources financières disponibles.

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, d'adopter le programme triennal en immobilisations suivant pour les années 2021, 2022 et 2023 :

Programme triennal 2021-2022-2023

Objet	Mode de financement	2021	2022	2023
Remplacement conduite égout pluvial	TECQ 2019-2023 et fonds d'administration	203 000 \$		
Développement domiciliaire	Emprunt		350 000 \$	
Travaux de pavage rue des Jonquilles, Fabrique et Iris	Fonds d'administration	81 000		
Pavage chemins municipaux	TECQ 2019-2023 et Fonds d'administration	401 000 \$	207 000 \$	207 000 \$
Modification luminaires de rues	Fonds d'administration	12 000 \$		
Totaux :		697 000 \$	557 000 \$	207 000 \$

Adoptée

Résolution : 2020-326**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier